

il voit que ce sont les plus mauvaises passions, la haine, le dépit, l'ambition, l'égoïsme qui vous font agir.

(A CONTINUER.)

Le Pilot et l'union.—L'article du Pilot du 25 du courant, qui est généralement condamné par la presse française du Bas-Canada était certainement injuste et de nature à blesser les sentiments de nos compatriotes.

Nous publions à la demande de plusieurs citoyens l'article suivant traduit du Transcript, qui peut nous donner une idée, d'une des éventualités, qui nous menacent dans le cas du rappel de l'Union entre les deux Canadas.

"En agitant cette question, il est une chose que M. Papineau et ses amis semblent oublier. Ils paraissent croire que si le rappel a lieu, la division doit nécessairement se faire en deux provinces telles qu'elles existaient avant 1841.

FAITS DIVERS.

L'Avenir et les manifestes de M. Papineau.—Il paraît à peu près certain, écrit-on de cette ville au Journal de Québec, que quelques uns des collaborateurs de L'Avenir se sont opposés à la publication de la dernière lettre de M. Papineau.

Nous appelons l'attention publique sur l'histoire de l'insurrection du Canada, dont nous commençons aujourd'hui la première partie. Nous aimerions beaucoup savoir de M. Papineau, pourquoi il n'a pas continué cet intéressant ouvrage.

Nous accusons réception avec remerciement du Rapport du Surintendant d'Éducation du Bas-Canada pour l'année 1847. C'est une brochure de 176, remplie d'informations utiles qui font honneur à M. le Surintendant.

Nous avons aussi reçu un Rapport du Bureau des Travaux Publics. Les Honorables Étienne Paschal Taché et James Leslie ont été nommés conseillers législatifs.

Nous avons manqué de dire que Samedi dernier, une grande messe solennelle a été chantée à l'église métropolitaine en commémoration du 21e anniversaire du Sacre de Monseigneur de Québec. Le vénérable et beau vieillard montrait sous une chevelure blanche par les longues années du sacerdoce, un visage frais et serein.

Tous nos compatriotes apprendront avec plaisir sans doute que le Capitaine Morin, qui a tant souffert par suite de nos malheureux événements politiques, et qui jouit de l'estime générale en ce pays, vient d'être nommé Maître du Havre de Montréal. Cette nomination sera très populaire et fait honneur à l'administration.

Hier nous avons eu une chaleur intense, le thermomètre s'est élevé jusqu'à 85 degrés à l'ombre. Dans l'après-midi un orage violent a éclaté sur la ville accompagné d'éclairs et de tonnerre. Le vent a emporté la couverture du débarcadère du Chemin de Fer de Laclinc et a dû faire d'autres dégâts.

Nous sommes obligés de remettre à vendredi les détails de l'ouverture de l'Assemblée Nationale en France et plusieurs articles préparés pour ce numéro.

INCENDIE.—Le feu éclata hier matin vers 4 heures dans une bâtisse derrière la propriété de M. T. Laflamme, dans la rue du collège; en quelques instants les flammes se communiquèrent à la maison qui fut bientôt réduite en cendres.

On nous dit que c'est la troisième fois que M. Laflamme passe par le feu. Quoique les maisons et les marchandises soient assurées, les pertes de ce citoyen aussi intègre qu'industriel sont considérables.

On nous apprend les plus tristes nouvelles de l'Orégon. La guerre est déclarée entre les sauvages et les blancs. Dans le mois de janvier, il y a eu quatre batailles dans trois desquelles les blancs ont remporté la victoire.

TEMPÉRANCE. Lundi dernier NN. SS. les évêques de Montréal, de Kingston et de Martyropolis ainsi que plusieurs membres du clergé sont allés faire visite à S. E. le gouverneur général. Ils ont profité de la circonstance pour représenter à S. E. combien il serait important, pour la ville de Montréal ainsi que pour la campagne, que le nombre des licences d'aubergistes fut considérablement diminué.

LES SUITES D'UNE VILLETTÉ DE NATURALISATION.—La conduite révoltante de lord Brougham, dans laquelle le peuple de Cannes a cru voir l'indice de sentiments hostiles pour la France et pour la Sardaigne, a failli lui coûter la perte de son château.

Une bande de faux-monnayeurs.—La cour de district siégeant à Rochester vient d'avoir à juger une affaire assez curieuse. Un homme riche, exerçant une profession libérale, jouissant d'une grande réputation de piété et de l'estime générale a été convaincu d'être le chef d'une bande nombreuse de faux-monnayeurs.

PAIN SANS LEVAIN.—Un médecin de New-York vient de découvrir le moyen de fabriquer sans levain ni fermentation un pain aussi savoureux, aussi nourrissant, et plus facile à conserver, dit-on, que celui confectionné actuellement par les boulangers.

NOMINATION DES CANDIDATS DEMOCRATES A LA CONVENTION DE BALTIMORE.—La convention de Baltimore a rondement terminé sa besogne. Pendant ses trois premières

séances elle avait procédé avec la lenteur la plus systématique; mais elle s'en est bien débarrassée dans la dernière; tout y a été enlevé d'un coup battant; et jamais expression ne fut plus juste; car ce sont deux militaires qu'elle présente comme candidats à la Démocratie de l'Union: le général Lewis Cass, pour la présidence, et le général Wm. O. Butler pour la vice-présidence.

MEXIQUE ET YUCATAN.

Des nouvelles d'un caractère grave en même temps que contradictoire, nous arrivent du Mexique. S'il faut en croire les correspondances, tout espoir de voir ratifier le traité serait perdu sans retour.

Les dernières dates de la capitale sont du 2 mai; elles annoncent d'une manière positive que le congrès de Queretaro est parvenu à se réunir en nombre et n'attend pour ouvrir ses séances que l'arrivée des commissaires américains. Toutefois, et malgré ce qu'il peut y avoir de favorable dans ce symptôme, la perspective n'était rien moins que favorable à la paix.

M l'Éditeur.—Quelques personnes malveillantes, ayant l'intention de nuire ou de faire tomber un de nos maisons d'éducation situés à Longueuil celle des Rdes. Dames de Jésus et Marie ont fait circuler dans le public, qu'une des pensionnaires ayant été envoyée par punition dans un corridor y avait été trouvée gelée.

Nous soussignés citoyens de la paroisse de Longueuil, déclarons ces bruits faux et mensongers et prions les familles dont le nom des victimes a été mentionné, de refuser ces calomnieux et perfides mensonges, ou de les confirmer, s'il y avait quelque chose de vrai dans cette diffamation.

TOUSSAINT DAIGNEAU, VICTOR CHENIER, JOSEPH VINCENT, A. COLIN, TOUSSAINT STE. MARIE, JOSEPH LECOUR. Nous, Charles Subourin, médecin, Isidore Hurteau un des commissaires d'école pour la paroisse de Longueuil, déclarons que c'est avec le plus vif regret que nous avons appris, qu'une calomnie des plus noires qu'on peut imaginer, circule sur la maison tenue en cette paroisse par les dames de la communauté de Jésus et de Marie, laquelle calomnie comporte, qu'une élève de cette maison à qui on avait infligé pour punition de passer un jour renfermée dans une chambre et qu'ayant été oubliée, cette enfant serait morte des suites du froid et de la faim.

La justice que l'on ne doit jamais refuser au mérite, nous fait un devoir dans la circonstance actuelle de nier la conduite que l'on a fait gratuitement tenir à ces dames, et de dire au contraire quelles remplissent la tâche qu'elles se sont imposées de manière à mériter l'éloge de tous ceux qui ont l'avantage de les connaître.

DR. SABOURIN, IS. HURTEAU.

NOUVELLES D'EUROPE.



ARRIVÉE DE L'HIBERNIA

Ce vapeur est arrivé à New-York, samedi, à 2 heures P. M. après une traversée de 14 jours. Nous n'avons encore reçu qu'une dépêche télégraphique très brève.

FRANCE.—Un comité de l'assemblée nationale a nommé temporairement les personnes qui suivent pour composer le gouvernement:—Affaires étrangères, Bastide; Guerre, Charas; Finances, Ducloux; Justice, Grémieux; Instruction, Carnot; Commerce, Fissac; Religion, Hahnant; Travaux publics, Tribiat; Marine, Cassey (1); Intérieur, Recurt.

Le gouvernement allemand opère sa retraite en France par bandes éparées. On dit que la séparation totale de l'Église et de l'État, sera une des premières mesures de l'Assemblée nationale. L'ordre a été donné de mettre en état de défense et de fortifier toutes les villes du littoral dans le district de Boulogne. On disait à Paris que Ledru-Rollin avait offert sa démission. L'ordre n'est pas encore rétabli dans les départements.—Le port de Venise est bloqué par une flotte autrichienne.

Le pape a été forcé de déclarer la guerre à l'Autriche. Rien d'important d'Irlande. Duffie et Meagher continuent à appeler le peuple aux armes et quelques prêtres catholiques se sont joints à eux.

La reine de Portugal a nommé une commission pour mettre à effet l'abolition de l'esclavage dans les possessions portugaises.

GRÈCE.—Des mouvements insurrectionnels ont eu lieu en Grèce. Les finances étaient dans

le plus triste état possible. La banque nationale a reçu ordre de suspendre les paiements en espèces.

ESPAGNE.—Une insurrection a eu lieu à Madrid, le 7, à 4h. P. M. Une collision sanglante a eu lieu pendant quelques heures. Les insurgés ont été défaits.

Parmi les morts se trouve le général Talezio, beau-frère de Marin. On a fait un grand nombre de prisonniers, dont 30 ont subi leurs procès et ont été condamnés à mort.

HONGRIE.—Une grande agitation règne dans ce pays; on s'attend qu'il y aura une séparation de ce pays.—La Russie fait de grands préparatifs militaires sur les frontières de la Pologne et a rassemblé une grande flotte dans la Baltique.

MARIAGE.

En cette ville, ce matin, par Messire Fay, Charles Glackemeyer, écuyer, avocat, assistant Greffier de la Cité, à Dlle Marie-Reine-Joséphine, fille aînée de Ludger Duvernoy, etc., tous deux de cette ville.

A Londres, le 17 ult., le Capt. Charles-Lenoxx Paol, à Caroline-Chester, fille aînée de feu lord Templeton. A Knightsbridge, le 2, l'hon. lieutenant-colonel Bruce, de la garde des grenadiers, à Catherine-Mary, 2e fille de feu sir M. S. Stewart, baronet.

DECES.

Dame Angélique Tessier dit Lavigne, épouse de M. Ed. Mercier, propriétaire de l'Hôtel Québec, est décédée le 26 de ce mois, à l'âge de 48 ans.

BANQUE DU PEUPLE.

REUNION prochain, le 1er de JUIN, étant Fête d'Obédience (L'ASCENSION) il ne se fera pas d'affaires ce jour là à cette institution.

29 mai.

B. H. LEMOINE, Caissier.

BANQUE D'ÉPARGNE

De la cité et District de Montréal. REUNION prochain, le 1er de JUIN, étant Fête d'Obédience (L'ASCENSION) il ne se fera pas d'affaires ce jour là à cette institution.

29 mai.

JOHN COLLINS, Caissier.

ASSEMBLÉE DES COMPAGNONS BOULANGERS.

IL y aura une Assemblée des Compagnons Boulangers SAMEDI SOIR, à 8 heures à l'Hôtel d'ENNIS, No. 155, rue St. PAUL, pour prendre en considération des sujets de grande importance.

30 mai.

D. LAIRD, Secrétaire.

AVIS.

Le Soussigné ayant constitué Geo. WELLES, Notaire de cette ville, pour PROCUREUR et AGENT pour gérer et administrer ses biens et affaires, requiert ceux à qui il peut devoir de présenter leurs réclamations pour d'écarter liquidées, et ceux qui lui sont débiteurs de venir payer sans délai le montant de leurs dettes respectives.

Montréal, 25 mai, 1848.

JOHN DONEGANI.

DÉPOT DE CHAPEAUX,

ET DE PELLETERIES, DE G. MEYER

No. 135, Rue Notre-Dame

Le Soussigné remercie sincèrement ses amis et le public, pour l'accueil libéral qu'il en a reçu par le passé, et l'honneur de les informer qu'il a changé de place, qu'il est maintenant rendu aux ventes et commodités magasins, récemment occupés par M. ROBERT MORIN, Seiller, No. 135, Rue Notre-Dame, où il reçoit maintenant des CHAPEAUX, CASQUETTES et tous autres articles dans sa ligne, de Londres, Paris et New-York, qui, avec les objets de sa propre confection, formeront l'assortiment le plus complet qui ait jamais été offert en cette ville.

Il vient de recevoir quatre caisses de CHAPEAUX POUR DAMES, du goût le plus récent et le plus fashionable.

Québec, 19 mai, 1848.

GEO. MEYER.

LES personnes qui ont en leur possession des congés de milice et qui n'ont encore rien reçu du Gouvernement sont priées de les faire parvenir au Soussigné. Adressez, franc de port, coin des rues LAGAUCHE-TIÈRE et MONTCALM.

20 mars.

J. DUFRESNE, N.P.

A VENDRE A CE BUREAU

LE DEUXIEME VOLUME DE L'ALBUM

Littéraire et Musical de la Revue, COMPRENANT LES 12 LIVRAISONS DE 1847. Ceux qui désirent se procurer ce volume feront bien de ne pas tarder. Le nombre d'exemplaires que nous avons à vendre, étant malheureusement très limité.—PRIX: 20s.—Élégamment relié, 24s.—Ecrire Franco.

MOULANGES FRANCAISES. Le Soussigné ayant été nommé agent par une maison de Havre pour la vente de MEULES de Moulins confectionnées en France et faites au goût du pays, prévient les Meuleux qui désirent en avoir qu'ils peuvent s'adresser à lui. Chèques moules sont composées de 4, 5 à 6 morceaux et de la grandeur de 41 pieds anglais elles peuvent venir aussi de toutes autres dimensions. Pour renseignements s'adresser chez messrs. E. & V. HUDON, Rue St. Paul.

21 janv.

LOUIS DE LAGRAVE.

AVIS IMPORTANT

Le commencement d'une année étant une époque favorable pour prendre ou renouveler un abonnement à la Revue Canadienne et à l'Album Littéraire, avis est donné par les présentes que tous les abonnés, LES ANCIENS COMME LES NOUVEAUX, ont droit aux PRIMES D'ABONNEMENT que nous avons annoncées depuis 4 ou 5 ans. Ainsi en payant une année d'avance en s'abonnant de plusieurs comptant, on a droit et on reçoit

20 ALBUMS POUR RIEN C'est plus qu'une valeur de l'argent. L'ANNÉE 1847 EST COMPÉTÉE, Hâtez-vous de vous abonner, car le nombre de files est limité.

8 janvier

TAPIS A L'EUROPE.

Grande variété de patrons et de couleurs, à vendre par

M. A. LAFLAMME.

AU NO. 165, RUE CRAM PRES DU MARCHÉ A POIN 4000 VERGES DE TAPIS FLEURIS à l'huile de patrons magnifiques et variés pour salons, passages et escaliers; aussi pour couvertures de tables, Pianos, etc. Toiles et Soies cirées pour différents usages, Toiles pour Chapeaux, Capots, etc., etc.—14 avril 1848.

CHAPEAUX.

HENDERSON, FRERE & Cie, Ont ouvert leur nouveau et splendide magasin

No. 93, rue Notre-Dame, AVEC UN ASSORTIMENT NOUVEAU A LA DERNIERE MODE,

Et de toutes les variétés, porte voisine de la Pharmacie de M. A. Savago.—14 avril.

LIBRAIRIE CATHOLIQUE DE JEAN-BTE. ROLLAND,

No. 21 Rue St. Vincent Montréal.

On trouvera constamment à cette adresse un assortiment de livres et de fournitures d'école, ainsi qu'une variété de petits livres d'histoires et de piété, propre à être données en prix aux examens. Le tout à des prix très réduits. Montréal, 24 mai, 1848.

W.M. MUIR, MARCHAND-TAILLEUR,

18, Rue St. Francois-Xavier,

VIENT DE RECEVOIR un assortiment riche et varié d'États convenables à son commerce. Il invite ses amis et le public à lui faire une visite. Québec, 19 mai, 1848.

ATTENTION SOURCES DE VARENNES

A LOUER OU A VENDRE

Les conditions très libérales, et à prendre possession le PREMIER de MAI prochain, L'ÉTABLISSEMENT des SOURCES DE VARENNES, considérablement augmenté cette année, M. A. BROWN, le propriétaire ayant bâti une superbe MAISON à TRDIS ÉTAGES de 95 pieds sur 33, sur la côte, en face de l'ancien manoir. Mr. Brown vendrait en même temps à l'acquéreur un terrain de grandeur suffisante pour un bon établissement jouissant des sources. S'adresser au propriétaire sur les lieux. Varennes, 11 mars 1848.—dm.

AVIS

TOUTES personnes qui ont des réclamations contre la succession de feu Lieutenant John Richardson (mort, de l'Acadie, sont priées de les présenter immédiatement à un soussigné, exécuteur testamentaire de la dite succession, et procureur de Madame Catherine Antoinette Haras Richardson.

CHARLES S. RODIER, Avocat, Place Rodier

CHAPEAUX FRANCAIS.

LES Soussignés ont bien l'honneur d'annoncer à leurs PATRIOTES et au Public en général, qu'ils viennent d'ouvrir quelques caisses de CHAPEAUX DE SOIE.

Requis directement de PARIS, dans le mois de Janvier dernier. PRIX.—25s. A 30s. E. R. FABRE & CIE.

Rue St. Vincent, No. 3. 23 mars 1848.

TAPISSERIES FRANCAISES. A VENDRE PAR

E. R. FABRE & CIE.

Rue St. Vincent, No. 3. 23 mars, 1848.—mm.

AVIS.

Aujourd'hui le SIXIEME jour du mois de MAI mil-huit-cent-quarante-huit, après-midi, sont comparus par devant nous JOSEPH A. LABADIE & JOSEPH BELLE, deux des Juges de Paix, pour le District de Montréal, les Sieurs Olivier Fréchette, maître entrepreneur, Louis Comte, maître maçon entrepreneur, et Antoine Dubord dit Latourelle, bourgeois, tous trois de la Cité de Montréal, dans le district de Montréal, experts nommés pour examiner le pont érigé par Edouard Marial Leprohon et Joseph Amable Bertholet, fils, tous deux écuyers, de Montréal, dans le dit District, sur la Rivière Jésus, vis-à-vis du village de St. Eustache assés, en vertu d'un acte du Parlement Provincial, Chapitre quatre-vingt-dix-neuf, des dixième et onzième années du règne de Sa Majesté Victoria, intitulé: acte pour autoriser Edouard Marial Leprohon et Joseph Amable Bertholet, le jeune, de la Cité de Montréal, écuyers, à construire un Pont de passage sur la rivière Jésus, au village St. Eustache, entre les paroisses de St. Eustache et de St. Rose.

Lesquels dits experts certifient à qui il appartient, que du jourd'hui six de mai courant, ils ont fait l'examen du dit Pont, (surmonté par ses préalablement prêt devant les dits Juges de Paix) d'après laquelle visite et examen du dit Pont, ils se sont trouvés d'opinion unanime que le dit pont est solide, suffisant, sur, et sous tous les rapports suivant l'intention et le sens de l'acte ci-dessus mentionné. En foi de quoi les dits Experts ont signé à Montréal, susdit.

OLIVIER FRÉCHETTE, LOUIS COMTE, ANT. D. LATOURELLE,

J. A. LABADIE, J. BELLE, Juges de Paix pour le district de Montréal

8 mai.

A LOUER.

UN VERGER planté d'arbres fruitiers, pomiers, miris, poiriers, ainsi qu'un JARDIN avec une petite MAISON pour le Jardinier, situé sur la Côteau St. Louis, faubourg St. Antoine, voisin de J. Dougan, dont possession donnée immédiatement. S'adresser à J. DE LAGRAVE, ou à C.-A. BRAULT, N. P. No. 3, faubourg St.